

Légère hausse du chômage au mois d'août

Au mois d'août 2026, une augmentation du nombre de chômeurs-euses (+61) est constatée, portant l'effectif à 3'966 personnes. Le nombre de demandeurs-euses d'emploi enregistre également une progression (+51), s'établissant désormais à 6'323 personnes.

Le taux de chômage neuchâtelois enregistre une augmentation de 0.1 pt par rapport au mois précédent, atteignant 4.4%. Une hausse identique de 0.1 pt est relevée au niveau romand, avec un taux se fixant à 4.3%, tandis qu'il se maintient à 3.0% au niveau national.

Dans le canton, cette progression concerne avant tout les personnes titulaires d'un CFC ou d'une maturité fédérale, dont l'effectif progresse de 52 unités pour atteindre 1'666 personnes. Les personnes sans formation professionnelle (1'216, +7) ainsi que celles au bénéfice d'une maîtrise fédérale, d'une formation HES ou universitaire (1'048, -4) demeurent quant à elles relativement stables. Cette augmentation plus prononcée chez les personnes titulaires d'un CFC rejoint la progression observée chez les jeunes de moins de 25 ans (+79), reflet des inscriptions consécutives à l'achèvement des formations. À l'inverse, les personnes âgées de 25 à 49 ans voient leur effectif diminuer (-21) et le nombre de chômeurs-euses de plus de 50 ans reste stable (+3).

Dans l'ensemble, la légère hausse du nombre de chômeurs-euses s'accompagne d'une progression du taux de chômage cantonal. Cette évolution reflète en particulier l'augmentation du chômage chez les jeunes, liée à l'inscription des personnes diplômées à l'issue de leur formation, un phénomène saisonnier qui se répète régulièrement à la fin de la période estivale.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

	Août 2026	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.4%	+0.1	-0.2
Suisse romande ⁷	4.3%	+0.1	+0.3
Suisse	3.0%	+0.0	+0.2

Nombre de chômeurs-euses selon la durée

1 917

1 139

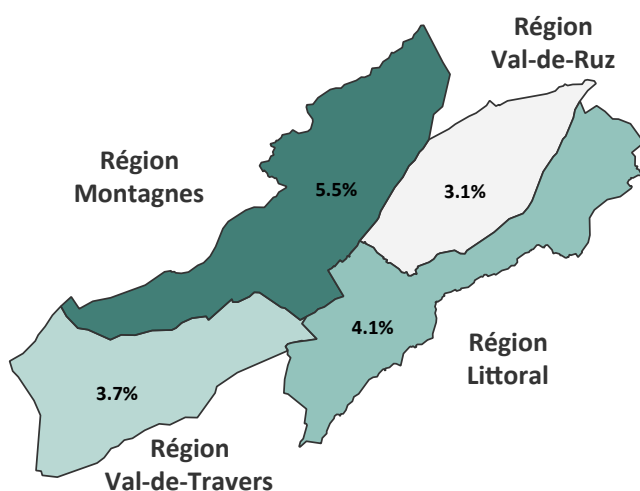
910

1-6 mois

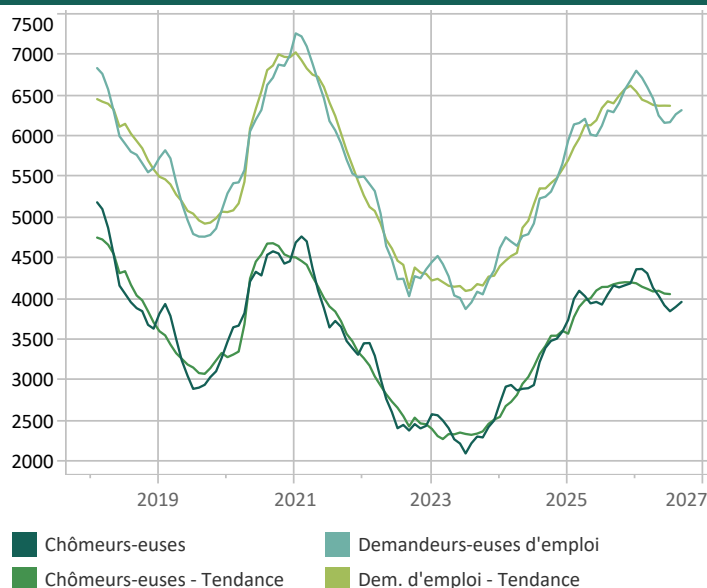
7-12 mois

> 1 année

Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

475

Places
vacantes⁸

394

Emplois
retrouvés⁹

91

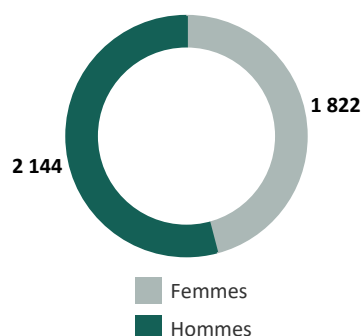
Arrivées en
fin de droit¹⁰

61.5%

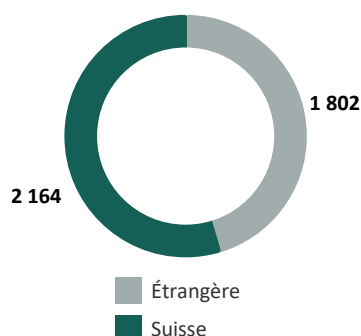
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

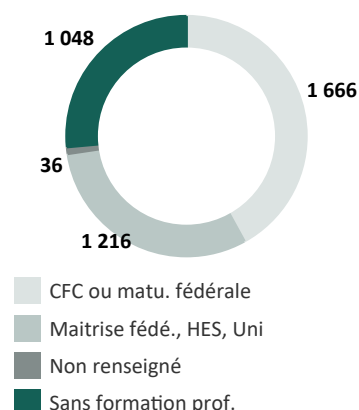
Selon le sexe



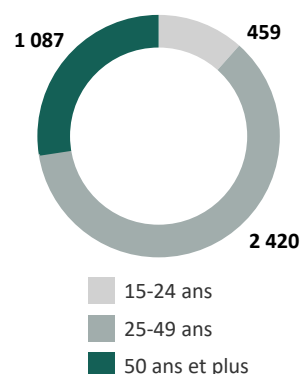
Selon l'origine



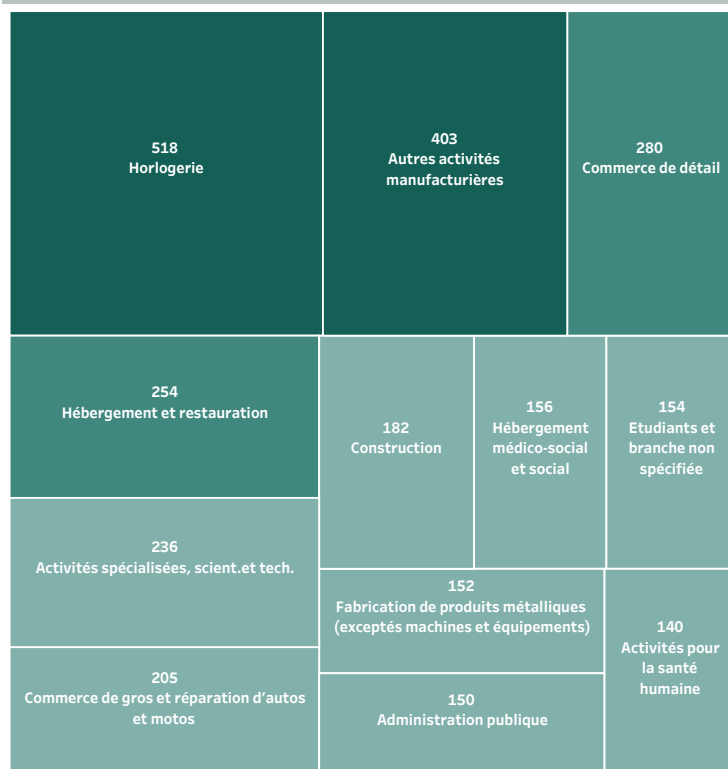
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2021 à 2023
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à pourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.